

Conditions de travail

Poste saisonnier de mai à août.
Salaire établi en fonction de l'expérience.
Poste temporaire.

Entrée en fonction : dès que possible

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation par courriel à l'attention de :

Danielle Glode
Directrice générale et secrétaire-trésorière
Par courriel : dq@st-telesphore.ca

La Municipalité de Saint-Télesphore remercie à l'avance toutes les personnes ayant manifesté leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les personnes dont la candidature aura été retenue pour une entrevue.

La Municipalité de Saint-Télesphore souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Le genre masculin est employé sans discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.